

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Ceux qui quittent.* — *Places au concours.* — NEUCHÂTEL : *Activité des sections : La Chaux-de-Fonds.* — INFORMATIONS : *Pour les instituteurs au chômage.* — *Camp des éducateurs.* — *Cours de gymnastique.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. J. d'après F. RITTER et G. GERHARD : *Le port de Bâle. (Tableaux scolaires suisses.)* — W. LOOSLI : *Le savoir utile.* — ALBERT PAYCHÈRE : *Opinions.* — X. : *Quelques remarques sans portée sur les experts et l'orthographe.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CEUX QUI QUITTENT

Après vingt-neuf ans passés à Gimel, notre collègue Ernest Dumartheray prit la direction de la classe primaire supérieure de L'Isle. Son départ de La Côte fut unanimement regretté par ses collègues et la population. Maintenant, l'heure de la retraite a sonné.

Communes, élèves, sociétés, inspecteur et collègues marquèrent, par de superbes cadeaux, leurs sentiments d'affection et de reconnaissance, leur estime à cet instituteur qui ne laisse que d'excellents souvenirs partout où s'est déroulée son activité.

Aux vœux de douce retraite adressés par chacun à M. et M^{me} Dumartheray, nous y joignons les nôtres. Puissiez-vous, chers collègues, dans votre jolie maison au bord du lac, passer de longues et paisibles années.

Ch. G.

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : *Châtelard-Montreux, Onnens, Crans* (30 août).

Institutrices : *Vallorbe* (classe sp.), *Mézières* (30 août), *Orbe* (6 sept.).

NEUCHÂTEL

ACTIVITÉ DES SECTIONS

Section de La Chaux-de-Fonds. — Une crise grave a paralysé la vie de cette section dont l'activité, à l'ordinaire, peut être citée en exemple. A la suite des démêlés concernant le Fonds scolaire, de nouvelles divergences de vues ont surgi à propos de la liquidation d'une caisse de remplacement. Il en est résulté une crise ministérielle unique dans les annales de la section. Le Comité présidé par M. Willy Jeanneret a démissionné en bloc, et en attendant la reconstitution d'un ministère, le délégué au Comité central, M. Julien Rochat, aidé de quelques collègues, a dû se charger de l'administration de la maison. Cet intérimat a duré plusieurs mois ; aussi, est-ce à M. Rochat

que nous devons le rapport annuel, sur l'exercice 1937, dans lequel nous allons glaner abondamment.

« L'année 1937, dit le rapporteur, laissera dans nos mémoires le pénible souvenir de discussions orageuses, véhémentes, passionnées. Des paroles regrettables ont été prononcées et des germes de division semés parmi nous. Reconnaissons d'emblée que de tels faits sont rares dans notre corporation et qu'on peut les expliquer, sinon les justifier toujours, par la nature même d'une profession qui tend parfois les nerfs à l'excès. »

« Le Comité issu de l'Assemblée générale du 29 janvier 1937 s'est réuni neuf fois.

» L'Assemblée générale fut réunie quatre fois, soit deux fois par le Comité régulier et deux fois par le Comité intérimaire. L'Assemblée de Noël fut convoquée comme de coutume.

» L'exercice a été dominé par trois questions dont les deux premières ont fortement ému le corps enseignant et ébranlé les assises de notre société ; ce sont : a) *la réorganisation du Fonds scolaire de Prévoyance* ; b) *la dissolution de la Caisse de remplacement du district de La Chaux-de-Fonds* ; c) *l'amélioration des traitements*. »

Après avoir rappelé les étapes de la campagne tapageuse engagée autour du Fonds scolaire, M. Rochat remarque ceci : « Epiloguer, établir la responsabilité de ceux qui rompirent le bloc que nous devons dresser devant l'autorité législative est parfaitement inutile aujourd'hui. La loi est votée ; nous n'avons plus qu'à enregistrer et à... payer, gardant l'espoir que le Fonds scolaire repose enfin sur des bases solides, et laissant au Comité du Fonds, qui compte désormais six instituteurs et six institutrices, le soin de défendre nos intérêts et, dans la mesure du possible, d'améliorer notre situation. L'avenir seul, c'est-à-dire les comptes annuels établis pour chaque catégorie d'assurés, dames et messieurs, dira qui avait tort ou raison dans le débat qui opposa deux fractions du corps enseignant. »

* * *

Au sujet de la dissolution de la Caisse de remplacement, M. Rochat tient à jeter le voile de l'oubli sur les débats orageux qui provoquèrent la démission globale du Comité. Il se borne à remarquer ce qui suit : « Au cours des années, et principalement depuis la grande guerre, le corps enseignant a donné assez souvent la preuve de son désintéressement, de son esprit d'entr'aide et de sacrifice à l'égard de concitoyens dans la peine, adultes et enfants, pour ne pas mériter l'accusation lancée récemment contre lui de se montrer âpre au gain et de faire preuve de vénalité. Ceux qui ont eu cette pensée se sont grandement trompés ; ils ont prouvé, en tout cas, qu'ils connaissent mal le corps enseignant. »

Quant à l'Assemblée du 25 juin, au cours de laquelle eut lieu la retraite du cabinet, voici quelques renseignements donnés par le rapporteur : « Certains membres estimèrent que le Comité démissionnaire devait rester à son poste jusqu'à la fin de l'exercice pour éviter une prolongation de la crise. Cet appel demeura sans écho. Les collègues sollicités de prendre la présidence se refusèrent l'un après l'autre. On se rabattit alors sur le délégué au Comité central qui, secondé par Mlle C. Cart, MM. A. Gentil et J. Rosselet, rescapés du Comité démissionnaire, constituèrent un Comité administratif intérimaire chargé d'expédier les affaires courantes et de trouver un nouveau président. »

Ayant pu se convaincre que chacun était las des irritantes questions soulevées depuis un an et désirait sortir d'une atmosphère devenue çà et là irrespirable, le président intérimaire procéda à une consultation officieuse des institutrices d'une part et des instituteurs, d'autre part, faisant partie de la S. P. N.

« La réunion des instituteurs, ajoute M. Rochat, fut extrêmement réconfortante ; on sentit, chez tous les participants, un profond attachement pour notre société et un désir sincère d'aller courageusement de l'avant pour remonter la pente avec la sagesse acquise par l'expérience. Personne ne réclama la scission entre sociétaires masculins et féminins ; personne ne s'y opposa non plus si les institutrices la désiraient.

» La discussion avec les dames fut — comment dire ? — moins ouverte, moins décisive. Nous souhaitions une franche explication où tous les « on dit », les rumeurs incontrôlées viendraient une bonne fois au grand jour pour être examinés à la lumière des faits, une mise au point nous paraissant nécessaire. Personne ne formula la moindre observation et nous dûmes nous contenter de l'assurance que les dames, pas plus que les messieurs, ne désiraient une scission et que toutes aussi souhaitaient l'apaisement. »

* * *

Puis le rapport s'étend assez longuement sur la question des traitements dont nous voulons retenir un point. On se rappelle que le Conseil d'Etat convoqua les représentants des associations de fonctionnaires pour leur exposer le projet du gouvernement relatif aux traitements. Il s'agissait des mesures adoptées plus tard par le Grand Conseil, soit l'abaissement du taux de la réduction provisoire de 8 % à 6 %. « Nos représentants à cette entrevue, dit le rapport, MM. Gédet et Rochat, se gardèrent bien de donner leur assentiment aux propositions du Conseil d'Etat, les estimant plus que jamais insuffisantes, vu l'augmentation du coût de la vie consécutive à la dévaluation. Ils dirent hautement la déception certaine de tout le corps enseignant. Des délégués d'autres associations acceptèrent

malheureusement d'emblée, sans même consulter comité ou assemblée, les propositions du gouvernement et refusèrent, ultérieurement, leur concours aux trois associations qui décidèrent de faire campagne : cantonniers, professeurs et instituteurs. »

Rappelons que les associations dissidentes dont il est question sont celles des fonctionnaires et des gendarmes. Il convenait également de relever l'attitude ferme, en la circonstance, de nos deux délégués du Comité central.

Après avoir passé en revue les démarches et les mesures que comportait la campagne d'opposition aux projets du gouvernement, J. Rochat conclut en disant : « Nous nous sommes vaillamment battus et si nous n'avons pas triomphé, nous nous sentons cependant en meilleure posture pour recommencer la lutte, l'automne prochain, que si nous avions acquiescé avec reconnaissance à tout ce qui nous était proposé. »

A la suite du rapport de l'expert fédéral Davoine sur la situation financière de la Chaux-de-Fonds, à la suite aussi du jugement du Tribunal cantonal sur la matière, il fut question de supprimer la haute-paie communale du corps enseignant. Le rapport de M. Rochat nous dit que rien n'a été modifié en 1937. Le Conseil communal a maintenu telle quelle la dite haute-paie après une intervention du comité de la S. P. présidé, à ce moment-là, par M. Willy Jeanneret. « Mais, ajoute J. Rochat, il faudra veiller au grain ».

* * *

A la suite des événements pénibles dont il a été question plus haut, cinq membres actifs ont démissionné. Le rapport mentionne aussi plusieurs mutations, un décès et la démission de quatre membres auxiliaires.

M. A. Gentil a été nommé provisoirement délégué-suppléant au Comité central. Mlle H. Huguenin succède à Mlle E. Köhli à la Commission scolaire et au Conseil de cette dernière. Mlles H. Huguenin, Y. Barbier et J. Zimmermann forment le comité dit des « visites », chargé de voir les malades.

* * *

Au sujet de la revision des articles des statuts concernant la composition du Comité central nous lisons ce qui suit : « Une collègue de l'ancien comité avait menacé de provoquer une scission dans la Société si le Comité central « sabotait » la réforme réclamée par notre section et prise en considération, à la majorité de deux voix, par l'assemblée générale de la S. P. N. réunie à Neuchâtel, le 5 décembre 1936. Inutile de vous dire que le Comité central est trop respectueux du libre jeu de la démocratie pour tenter de saboter quoi que ce soit. »

Après avoir relaté les phases de la votation sur la revision des statuts, M. Rochat constate avec beaucoup de raison que la solution

adoptée « *permettra à chacun de constater que le Comité central ne compte pas dans l'ombre et que les intérêts de tous, dames et messieurs, sont indistinctement défendus avec la même conviction.* »

* * *

Quelques points sont à relever dans les affaires financières. Un reliquat de compte du Congrès romand a été versé à la caisse de la section.

Vu les circonstances et la diminution du chômage, il n'a pas été fait de collecte en faveur des enfants de chômeurs, à l'occasion de la fête de Noël. La caisse de la section a versé, à cet effet, la somme de 50 fr.

Le Fonds du Cinéma scolaire a participé pour 100 fr. aux dépenses relatives aux séances sur la circulation organisées par Pro Juventute et la Direction des Ecoles. Le même fonds a payé 120 fr. pour l'achat d'un harmonium placé dans un collège.

* * *

La séance de Noël a pu être maintenue. Ph. Bourquin, toujours dévoué pour ses collègues a fait une causerie sur ce sujet : *Ce que disent les pierres*. André Pierre-Humbert qu'on ne sollicite jamais en vain a parlé de Verlaine dans une causerie pleine de charme et de profondeur. M. Paul Mathey, professeur de musique, a embelli la séance en donnant du Chopin.

Le groupe choral *Pro Arte* où chantent plusieurs membres de la section a donné, sous les auspices de cette dernière, deux concerts gratuits, orgue et chant, au Temple national. La caisse a payé le déficit laissé par une collecte insuffisante.

La section a patronné par le versement d'un modeste subside une séance organisée au Foyer où M. Fournet, professeur à Genève, a lu quelques pages d'un livre qui était alors à paraître : *Beauté et tragique de l'Allemagne*.

La course de printemps, à Serrières, avec visite de la papeterie, a laissé le meilleur souvenir aux sept participants.

En terminant son rapport M. Rochat annonce que l'activité du comité intérimaire est terminée et qu'après de multiples démarches M. J.-H. Vuilleumier a accepté la présidence de la section. Un nouveau comité est constitué. Sous la conduite de son pilote dont nous connaissons tout le sérieux et la valeur, nous sommes persuadé avec J. Rochat que la barque de l'équipe chaux-de-fonnière voguera maintenant sur « des eaux calmes propices à un travail constructif ».

Et nous ne voulons pas terminer cet aperçu sans dire, au nom de tous nos collègues, un cordial merci à celui qui se nomme bien improprement le président « ersatz », à Julien Rochat, dont le dévouement et la courageuse énergie ont sorti la section de La Chaux-de-Fonds d'un bien mauvais pas.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

POUR LES INSTITUTEURS AU CHOMAGE (suite)

Grisons. — La Société cantonale des Instituteurs s'est aussi, depuis plusieurs années, préoccupée de la situation. A l'assemblée des délégués de 1934 déjà, une motion fut développée demandant pour le séminaire cantonal la limitation des admissions aux besoins du pays (*numerus clausus*), et la non admission aux examens pour l'obtention du brevet des candidats d'autres séminaires tels que ceux d'Illanz, Ingebohl et Menzigen. Ces mesures n'ont pas été introduites. Vainement la Société des Instituteurs et le Département de l'Instruction publique ont mis en garde les jeunes gens désirant embrasser la profession. La prolongation des études d'une année n'eut aucune influence sur le recrutement. La société a organisé un service de placement pour ces jeunes chômeurs.

Lucerne. — La limitation des admissions aux séminaires de Hitzkirch (cantonal), Lucerne (communal) et Baldegg (internat catholique privé) a été admise. Il a été recommandé aux chancelleries, secrétariats, bureaux ou établissements officiels d'engager comme personnel auxiliaire des instituteurs sans place. La mesure n'a pas eu grand effet, car nombreux sont aussi les employés de commerce au chômage. Cette année, et probablement l'année prochaine aussi, pendant les vacances d'été, un camp de travail sera organisé au séminaire de Hitzkirch ; les participants seront occupés à des fouilles archéologiques au bord du lac de Baldegg. Trente-cinq instituteurs sans place, non seulement lucernois, mais aussi d'autres cantons, se livreront ainsi pendant deux à trois mois à un travail intéressant.

La Société cantonale des Instituteurs demande que les communes campagnardes qui fermaient leur classe lors du service militaire de leur instituteur engagent un remplaçant pendant les trois semaines du cours de répétition.

La question de la pension de retraite préoccupe aussi grandement nos collègues. Actuellement, comme aucune pension précise n'est garantie aux instituteurs, plusieurs restent en fonctions au delà du temps prescrit par la loi (40 ans de services, 60 ans d'âge).

St-Gall. — Le Département de l'Instruction publique a pris un certain nombre de mesures, entre autres : limitation des admissions aux séminaires cantonaux ; augmentation des exigences pour l'obtention du diplôme d'enseignement ; organisation de cours agricoles à l'école d'Agriculture de Flawil, dans le but de préparer les jeunes instituteurs à un meilleur enseignement dans les écoles rurales ; encouragement à l'introduction de vicariat dans les asiles cantonaux.

La Société d'utilité publique de la ville de Zurich a organisé un camp de travail pour des recherches archéologiques à Mels. Un certain nombre de jeunes instituteurs y furent reçus.

Thurgovie. — Depuis quelques années des mesures ont été officiellement prises pour limiter les admissions au séminaire. Ce printemps, quatre filles et seize garçons seulement y sont entrés. Plusieurs de ces élèves viennent de Bâle-Campagne ou d'Appenzell-Extérieur ; il n'y a pas à craindre qu'ils prennent la place des Thurgoviens. Par contre, un trop grand nombre de Thurgoviens formés dans d'autres séminaires se présentent à l'examen du brevet, rendant ainsi inopérantes les mesures prises quant à la limitation des élèves au séminaire officiel. Des cours de perfectionnement ont été institués ainsi qu'un stage pour une durée plus ou moins longue.

Soleure. — Cet heureux canton ne connaît pas ou que très peu la pléthore d'instituteurs : ce printemps il n'y en avait que trente sans place. En outre, un rang d'âge est établi pour la repourvue des postes vacants, si bien que tous les membres du corps enseignant arrivent à se placer. Chacun n'a qu'à attendre son tour.

CAMP DES ÉDUCATEURS 1938

Irai-je, n'irai-je pas à Vaumarcus ?

Ma réserve s'accommodera-t-elle des contacts obligés d'un tel caravansérail, mon besoin de repos de ces séries de conférences, mon indépendance de ces journées réglementées ? J'y fus pour tenter une expérience, et voici ce que j'y vis :

Une prairie irradiée de lumière, où, quatre jours durant, quelque quatre-vingt-quinze assoiffés burent ensemble aux sources de la vie intellectuelle, morale et spirituelle, Journées où, arrivés de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, de Berne, du Valais et de France, des éducateurs d'autrui ou d'eux-mêmes, pasteurs, professeurs universitaires, maîtres de l'enseignement secondaire et primaire, industriels, fonctionnaires, employés et ouvriers, se parlèrent, s'écoutèrent, se comprirent, se fortifièrent, s'élevèrent, se redonnèrent mutuellement l'élan suffisant pour parer à ces pertes de vitesse qui risquent de nous entraîner dangereusement dans le trantran de nos existences satisfaites.

Sous la délicate hêtraie de Vaumarcus souffla un frisson d'universalité venu de Jérusalem, d'Athènes et de Rome. Au milieu de l'opulente blondeur des froments mûrs s'élabora une synthèse de la théologie, du droit, de la littérature, de la musique et des arts plastiques. Et par-dessus tout cela, et autour de tout cela, l'enveloppant, l'imprégnant, le nourrissant, circula un courant de vie d'autant plus intense, vibrante et exaltante qu'elle est ramenée à ses éléments primitifs, essentiels.

Heures de réflexion, heures de délassement se succédèrent en un rythme qui fit de ces instants non pas une tension supplémentaire comme d'aucuns pourraient le croire, mais une retrempe salutaire. (Qu'à ce propos il soit permis de signaler la collaboration de M. Keizer, professeur de violon à Lausanne, dont l'instrument enchantait nos loisirs.)

L'expérience a été concluante. Je retournerai à Vaumarcus. J'y reviendrai parce que c'est vain orgueil que de chercher à me construire tout seul, parce que, en dépit de mon individualisme, je suis né « animal sociable » et que l'aide des autres m'est utile pour me tenir en haleine. J'y reviendrai parce que je sens la nécessité de maintenir certaines valeurs au-dessus des flots d'idées et de doctrines contradictoires qui nous inondent, parce que si je n'entretiens et ne développe ma spiritualité elle s'étirole, et qu'enfin — pour reprendre une parole de Sophocle que nous y entendîmes — nous sommes faits non pour la haine, mais pour l'amour. Ch. Bd.

COURS DE GYMNASTIQUE

de Monthey du 1er au 6 août.

Ce cours a réuni 24 participants, soit 12 Valaisans, 2 Fribourgeois et 10 Vaudois. But : l'enseignement de la gymnastique dans les collèges où les maîtres n'ont ni salle, ni engins à leur disposition.

Sous l'experte direction de MM. Tharin et Bertrand, les élèves du cours se sont initiés à mille moyens de remédier aux instruments absents, à tel point qu'ils en venaient à oublier l'existence de ces derniers. Les maîtres prouvèrent par l'exemple qu'on peut réussir une leçon complète avec un matériel rudimentaire, consistant en un terrain plus ou moins uni, des obstacles naturels, des barrières, des cailloux, toutes choses que chacun a autour de lui. De même on peut varier les jeux avec très peu de moyens. De telles leçons donneront un renouveau d'intérêt à l'enseignement de cette branche du programme, un peu négligée dans quelques classes, il faut bien l'avouer. Il est à souhaiter que tous les instituteurs s'inscrivent à l'un de ces cours. Ce premier pas accompli, ils iront avec joie aux suivants.

Un résultat non moins appréciable, c'est la camaraderie qui s'établit entre instituteurs des divers cantons. Nous nous connaissons très peu, ou même pas du tout. Ces cours intercantonaux sont un moyen intéressant de se rapprocher, au moment où chacun parle d'union.

Les élèves du cours de Monthey remercient les organisateurs, et en particulier MM. Tharin et Bertrand, dont les leçons claires, riches, ont tenu en haleine les participants.

Pendant ces quelques jours, il n'y a pas eu place pour une minute d'ennui ou d'indifférence.

Panex s. Ollon, 9 août 1938.

PARLIER.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LE PORT DE BÂLE (suite)

II. Le port.

1. Historique.

C'est en 1903 que l'ingénieur Rudolf Gelpke accomplit pour la première fois un voyage sur le Rhin jusqu'à Bâle dans un remorqueur à vapeur. Cet exploit donna l'idée de prolonger jusqu'à Bâle la navigation rhénane. Les autorités de Bâle-ville, appuyées par les efforts de la *Verein für Schifffahrt*, fondée en 1904, firent preuve d'une louable compréhension et décidèrent en 1906 la construction d'entrepôts dans le port de St-Johann. C'est en 1911 que ce premier entrepôt, équipé de 7 grues électriques, fut prêt à entrer en activité. En 1917, on décida la création du bassin du Petit-Huningue qui fut terminé en 1923. C'est aujourd'hui le port principal de Bâle. Parallèlement à ces efforts, on développa la flotille suisse sur le Rhin, qui s'augmenta encore de nouvelles unités et fait flotter aujourd'hui le drapeau suisse jusqu'à Amsterdam et Rotterdam.

La gare du port fut complétée en 1926 par la construction du quai de Klybeck où se sont établies différentes maisons de commerce de pétrole. On prévoit encore la création d'un second bassin au Petit-Huningue. En 1940, le port de Bâle sera définitivement terminé et donnera un bel exemple de l'esprit d'entreprise des Bâlois et des Suisses.

2. Equipement technique.

Le port de Bâle est le plus moderne de tout le Rhin. Un coup d'œil sur l'équipement du port de St-Johann le prouve. Ce dernier possède 8 grues électriques, une grue à pont, pouvant chacune soulever de 3 à 5 tonnes. Un aspirateur électrique pour les grains (60 tonnes à l'heure), un équipement pour le déchargement automatique des briquettes (40 tonnes à l'heure), 4 entrepôts, 1 entrepôt de triage pour le charbon, 6 tanks pour huile.

Le port de Bâle possède 2100 m. de quais utilisables, 34 km. de voies ferrées, 25 grues, 3 aspirateurs à grains, 11 silos et entrepôts contenant environ 57 000 tonnes et des tanks pour benzine et pétrole pouvant contenir environ 60 millions de litres.

3. Importance économique du port.

Elle consiste dans une importante économie des frais de transport. Si l'on compare les prix de transport par voie ferrée et ceux par eau, voici les chiffres :

Grains par tonnes		Marchandises par tonnes	
Train	bateau	Train	Bateau
env. 22 fr. 50	env. 14 fr.	env. 35 fr.	env. 18 fr.

Il faut en outre remarquer que le tarif par bateau n'est pas, comme celui du train, fixe. Il varie au contraire selon l'état du marché.

En 1936, 202 000 tonnes de froment arrivèrent à Bâle. L'économie réalisée pour notre pays par l'emploi du bateau au lieu du train, pour ce froment, se monte environ à 1 700 000 fr.

Le développement du port de Bâle est prouvé par les indications suivantes :

	<i>Trafic vers amont</i>	<i>Trafic vers aval</i>
	<i>Tonnes</i>	<i>Tonnes</i>
1905	2 000	1 000
1910	49 000	16 000
1930	1 005 000	94 000
1936	2 180 000	111 000

En 1936, 131 000 wagons furent nécessaires pour transporter les 2 millions 200 mille tonnes de marchandises débarquées à Bâle par 7000 bateaux. Le 12 % de cette marchandise était destiné à Bâle, le reste étant envoyé à d'autres cantons, surtout Zurich, Berne, Argovie, Soleure, Vaud et Thurgovie.

4. *Navigation, régularisation du Rhin, canal.*

Le bateau à moteur s'est révélé le meilleur moyen de navigation vers Bâle. De plus en plus, il remplace le chaland. Mais c'est à la régularisation du Rhin que le port de Bâle dut son rapide développement. Il y a quelques années, le cours du Rhin, tumultueux, encombré de bancs de sable et de gravier offrait des difficultés sensibles aux marins. En 1930, commencèrent des travaux de régularisation entre Strasbourg et Ilstein. Ils coûtèrent 60 millions de francs dont la Confédération paya 32 et la ville de Bâle 8. On construisit, sur les deux rives, des espèces de terrasses s'avancant dans le fleuve dans le but d'en fixer le lit et de lui assurer une profondeur constante. Ces travaux, achevés aujourd'hui, en partie, assurent une plus grande sécurité de navigation. Auparavant, en période de basses eaux (hiver et automne), le trafic devait être détourné par le canal de Strasbourg, où les marchandises étaient déchargées et rechargées sur d'autres bateaux. Le voyage était ainsi allongé de 7 à 14 jours ce qui en renchérisait le prix.

Bâle étant relié au canal du Rhône au Rhin et, par lui, aux canaux de Hollande et de Belgique, les bateaux peuvent ainsi partant de Bâle toucher Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Lüttich, Bruxelles, etc.

III. *Vie des marins.*

Les marins vivent à bord dans des appartements dont la grandeur dépend de celle du bateau. La plupart ont des postes de radio. Les chambres à coucher se trouvent en général en bas et l'on y accède par un escalier assez raide. Sur chaque bateau, il y a un chien de garde et l'on y trouve assez souvent, sur le pont, des pou-

laillers ou des pigeonniers. La femme du marinier fait la cuisine pour sa famille, mais c'est un mousse qui en est chargé pour les célibataires. De petits bateaux à moteur, dans le bas-Rhin, servent de magasins où l'on peut acheter de la viande, du beurre, des légumes etc. Quand le marinier fait signe qu'il veut acheter quelque chose, ces bateaux s'approchent, s'amarrent au bateau et s'en vont, les emplettes terminées.

Les enfants des marins fréquentent l'école, dans leur pays natal, où ils vivent en général chez des parents, puis à l'âge de 14 ou 15 ans reviennent sur le bateau où ils font leur apprentissage. Ils doivent savoir faire la cuisine, laver et récurer leurs ustensiles, apprendre à enrouler les câbles, à amarrer le bateau, à tresser les filins, à manœuvrer les cordages. En outre, ils doivent apprendre à connaître et à observer les multiples règlements de police.

Pour devenir pilote, il faut prouver une activité de 6 à 7 ans comme mousse et marinier, et avoir au moins 23 ans. C'est un beau métier qui malheureusement ne semble pas attirer les jeunes Suisses. Les 140 bateaux composant la flotte suisse n'ont que des équipages étrangers.

La navigation sur le Rhin a transporté en 1936 72 millions de tonnes de marchandises. Aucun fleuve d'Europe n'a une pareille circulation commerciale. Le Rhin est l'artère fluviale la plus fréquentée de notre continent. Il est parcouru par des bateaux venant de tous les Etats riverains. Au total, 16 500 bateaux naviguent sur ses flots.

Le Rhin est riche en légendes. Bien des usages des temps passés se sont conservés jusqu'à nos jours. Tous les jours, par exemple, avant le départ du bateau, le capitaine donne trois coups de cloche, appelés : « Au nom de Dieu ». L'équipage les écoute tête nue. C'est une espèce de prière pour un heureux voyage. Bien des marins ne partent pas volontiers des ports le vendredi, car les départs le vendredi portent malheur.

IV. Transports de personnes.

Il existe sur le Rhin des transports de passagers en amont, de Bâle vers Augst, où se trouve une écluse de 8 m. de haut, puis vers Rheinfelden. En aval, le voyageur peut partir de Bâle, passer le canal de Kembs, et la plus grande écluse européenne (185 m. de long, 25 m. de large) pour gagner ensuite le Rhin.

R. J. d'après F. RITTER et G. GERHARD.

LE SAVOIR UTILE

Dans l'*Educateur* du 2 juillet dernier, M. Pierre Bovet a présenté le programme d'examen d'une école de village, aux Indes. On y trouve le minimum de connaissances que les élèves primaires doivent

posséder au moment de leur libération. Ce qui frappe, en tout premier lieu, c'est que les acquisitions que l'on exige sont d'ordre essentiellement pratique. Les branches de mémorisation comme la géographie, l'histoire, l'instruction civique n'y ont aucune place, ou plutôt, elles sont ramenées à leur véritable rôle qui est moins d'orner l'esprit que de lui être utile. « Savoir tracer le plan d'un village, d'une rue, d'un jardin », cela implique déjà une connaissance de la carte ou tout au moins de l'orientation, qui est assurément plus nécessaire que la nomenclature des principaux sommets de l'Himalaya. « Savoir faire une enquête sur une institution publique ; prendre part à une assemblée et la diriger ; rédiger un procès-verbal, etc. » exige une documentation qui ne peut ignorer les rouages administratifs de la commune. Ainsi le futur citoyen se forme au contact de la réalité et non par le truchement d'un manuel qui, trop souvent, supprime l'effort de la volonté studieuse.

Préparer l'élève à la vie, et non pour l'école, telle est, semble-t-il, l'idée qui a présidé à l'élaboration du programme que nous examinons. On y accorde moins d'importance à ce que l'enfant sait dire qu'à ce qu'il est capable de faire. On le veut riche d'initiative et non de science.

Certes, nous ne donnerons pas dans l'erreur qui fait crédit à toute nouveauté pour la seule raison qu'elle vient de loin. Au surplus, un programme vaut par l'application qu'on en fait, non par les rubriques qui le composent. Il n'est pas prouvé, par exemple, qu'un écolier des rives du Gange qui aurait satisfait aux exigences de son examen, soit plus doué, plus cultivé qu'un élève instruit selon les directives de notre plan d'études vaudois. La différence est moins dans la qualité de l'intelligence que dans sa nature. Notre pédagogie routinière a fait cas, trop longtemps, d'un savoir livresque sans rapport direct avec la vie active. On admet encore difficilement qu'une promenade d'étude à travers la forêt est plus fructueuse en acquisitions intellectuelles qu'une leçon de choses en classe ; qu'il est plus utile de savoir prendre soin des animaux domestiques et des plantes que de connaître leur classification zoologique ou botanique ; qu'en définitive un garçon qui est à même de démonter, de nettoyer puis d'assembler les pièces d'une bicyclette est plus « intelligent » à sa façon que son camarade dont la science se bornerait à connaître la loi de la chute des corps.

Le grand mérite de Baden Powell, le fondateur du scoutisme, est précisément d'avoir donné une sorte de primauté à l'intelligence pratique. Toute sa pédagogie procède de ce principe qu'il faut rendre l'enfant actif dans l'acquisition de ses connaissances et le développement de ses aptitudes en sublimant ses tendances instructives, c'est-à-dire en leur donnant l'occasion de s'épanouir pour des buts

utiles. Je ne pense pas m'avancer trop en supposant que les auteurs du programme hindou ont puisé à cette source et qu'en dernière analyse ils ont repris une idée « occidentale » qui a tout l'air de s'acclimater mieux chez eux que chez nous.

Car notre école ne prépare pas encore assez à l'activité pratique. On m'objectera qu'elle fait ce qu'elle peut dans ce sens par le moyen des travaux manuels et que, par ailleurs, notre plan d'études est suffisamment souple pour s'adapter à ces tendances nouvelles. Il n'en reste pas moins que, nonobstant les efforts tentés pour sortir de l'ornière, l'éducation psychologique n'occupe pas dans nos programmes la place qui lui revient.

Voici comment un précurseur, le Dr Seguin (mort en 1880), posait le problème : Etant donné un individu ou un peuple, développer ses appareils de manière à ce que ses fonctions acquièrent le plus d'activité, de rapidité, d'étendue et de précision possible ; fonctions cérébrales, fonctions musculaires, fonctions sensorielles, organes de la pensée, du mouvement, des sensations ; fonctions du corps et de l'âme, main-d'œuvre, intelligence et moralité, l'éducation doit tout embrasser.

Avant lui, Rousseau disait déjà que chaque homme doit travailler autant avec son corps qu'avec son esprit. Et c'est certainement pour se conformer à ce précepte que Mme de Genlis fit apprendre un métier à ses élèves de sang royal.

En face des progrès de la technique moderne, avec les bouleversements et les transformations qu'ils suscitent, il est indispensable que l'écolier reçoive cette éducation première des capacités de travail qui l'achemineront vers la vie professionnelle. Cette préparation pratique est plus urgente dans notre société laborieuse que dans aucune des sociétés antérieures.

Sous ce rapport, le programme présenté par M. Pierre Bovet (qui, répétons-le, nous paraît inspiré de la pédagogie scout) contient des suggestions dont notre école pourrait retirer grand profit.

Nos connaissances n'ont de valeur que dans la mesure où elles peuvent se traduire en forces.

W. LOOSLI.

OPINIONS

Notre époque est brutale et superficielle. Le machinisme, la vitesse, la force nous dominant, nous emportent.

Sous un ciel strié d'avions, brouillé de fumées d'usines, par les routes où le camion est roi avec l'automobile grand-sport, la vie moderne moleste les êtres.

L'école, dans la nécessité de préparer la jeunesse à la rude lutte pour l'existence, accroît sans cesse la somme et la diversité des

connaissances exigées de chacun. On apprend, on apprend encore et on se cultive de moins en moins, car la culture n'est pas une affaire de quantité. La culture est quelque chose comme la floraison d'un parterre judicieusement ensemencé : fleurs de l'esprit, du sentiment, de l'imagination que le savoir nourrit mais qu'il ne fait pas éclore. Le terrain de toute germination n'est-il pas la spiritualité, le cœur, l'âme ?

Pour se libérer parfois de l'étreinte de la vie moderne — sinon pour échapper à cette étreinte, ce qui est impossible — il n'est qu'une issue, pour faire contrepoids au savoir stérile, qu'un moyen : développer en soi les dons de l'imagination et de la sensibilité, orner son esprit, affirmer son goût.

« L'Art, a écrit Tolstoï, est un moyen de vie pour l'âme. » Je compléterai en disant que la musique tout particulièrement est apte à nous sauver de cette sécheresse vers quoi nous entraîne l'activité moderne, à nous conserver la fraîcheur avec la joie de vivre.

En réaction contre l'effort exigé de chacun, notre époque a développé le sport et c'était nécessaire, et c'eût été fort bien, si le sport n'avait pris très vite une place excessive, au détriment de la vie de l'esprit, au détriment de la culture. En sorte que, d'année en année, notre jeunesse se montre de moins en moins accessible aux manifestations de la beauté, de moins en moins soucieuse (parce que pas préparée) d'entrer en contact avec les chefs-d'œuvre de l'art.

Et voilà que par surcroît l'avènement de la radio est venu aggraver cet état de choses ! La radio a apporté une facilité qui est foncièrement nuisible à la culture véritable.

On a pris l'habitude d'user distraitement et sans discernement de cette commodité. On a cru que, désormais, on pouvait se passer d'apprendre la musique, puisqu'on l'avait à sa disposition en tournant un bouton !

Les conséquences de cette erreur n'ont pas tardé à se faire sentir : un affaïssement général du goût avec la paresse de l'oreille et de l'esprit. On ne saurait exagérer l'étendue de ce mal chez la jeunesse.

Dans son remarquable ouvrage *L'homme, cet inconnu*, le Dr Carrel constate, aux Etats-Unis, l'affaiblissement progressif de certaines facultés de l'individu. Il dénonce particulièrement l'abrutissement des enfants. Il attribue cette déchéance à la radio, au cinéma, à l'emprise de la vitesse, au bruit.

Encore que nous ne soyons pas en Amérique, il devient néanmoins urgent de réagir chez nous aussi. Les parents conscients de leur responsabilité doivent prendre sur eux d'assigner à l'exercice physique des enfants une limite raisonnable, de modérer, en réglementant le choix, l'usage de la radio et la fréquentation du cinéma.

Mais ce ne sont là que des mesures de préservation. Il importe de déposer chez l'être jeune la semence d'une vraie culture musicale, qui ne peut se concevoir autrement que dans une activité personnelle. Que les enfants apprennent à chanter et à aimer de belles chansons, qu'ils fassent leur solfège, qu'ils connaissent cette joie de réaliser eux-mêmes une œuvre musicale sur l'instrument de leur choix. C'est ainsi qu'ils se construiront un monde de beauté, ainsi qu'ils se prépareront à comprendre les productions les plus hautes de l'esprit humain.

Albert PAYCHÈRE.

QUELQUES REMARQUES SANS PORTÉE SUR LES EXPERTS ET L'ORTHOGRAPHE

Les experts sont, le plus souvent, de braves pères de famille, compréhensifs et bien intentionnés à l'endroit des enfants qu'ils connaissent pour en avoir leur compte.

A mes débuts dans l'enseignement, j'en ai connu un qui poussait même le zèle un peu loin. Pénétré de son importance, il observait un mutisme total, conformément aux instructions officielles ; mais, en passant près des élèves, il ne dédaignait pas de promener un index complaisant sous des mots qu'il jugeait mal orthographiés. Comme son ignorance était à la mesure de sa charité, c'est-à-dire très grande, je n'en demandais pas tant.

— Comment veut-on qu'un cancre né soit un foudre d'orthographe le jour des examens ? C'est pourtant ce que certains experts attendent des maîtres-thaumaturges qui se doivent de changer des pierres en pain.

— « De mon temps, me disait un examinateur un tantinet radoteur, on faisait tous les jours une dictée, et parfois même deux. Avec ça, on arrivait à des résultats remarquables ! » Pour s'en convaincre, il n'est que de lire les demandes de congé que les parents nous envoient. La syntaxe et l'orthographe sont souvent remarquables.

— Du même : « Ce qui importe à un patron sur le point d'engager un apprenti, c'est de savoir s'il connaît l'orthographe. » Je dois dire que l'on ne m'a jamais demandé d'un candidat charcutier, par exemple, s'il était habile à jongler avec les participes. Par contre, on m'a régulièrement posé des questions dans le genre de celles-ci : « A-t-il bon caractère ? Est-il bien éduqué ? »

— A en croire mon examinateur, le chant et le dessin sont des accessoires, autant dire des futilités. « Puisque l'école ne saurait prétendre former des artistes, que viennent faire dans l'enseignement ces branches gourmandes ? De la dictée, voyons, de la dictée ! » Dans l'éducation primaire de nos écoles, disait Félix Bovet, on

ramène toute l'étude de la langue à celle de l'orthographe qui est la moindre chose (et n'est proprement qu'une spécialité d'imprimeur), tout comme dans l'éducation des demoiselles on ramène tous les arts au piano.

— Autrefois, dites-vous, on faisait beaucoup plus de dictée. Cela n'a pas empêché notre pauvre monde de devenir ce qu'il est. A qui la faute ? Pas à nos grimauds, à coup sûr.

— Aujourd'hui, nos écoliers orthographient mal. Soit. Mais à défaut de règles de grammaire, ils connaissent celles de la circulation qui ont aussi leur prix ; pour les distraire de Larive et Fleury, ils ont la radio, le cinéma, le ski, le football, la boxe et *Paris-Soir*. On ne peut pas tout avoir. X.

TEXTE LITTÉRAIRE

L'ÉTRANGER

(Texte pour l'étude du portrait.)

Il tenait à la main plusieurs journaux mal repliés. Un étranger, à coup sûr ; un Slave sans doute. La casquette, enfoncée, cachait le front. Le soleil faisait deux taches claires sur le méplat des pommettes. Le visage, imberbe, était d'un homme âgé : visage raviné, dévasté, énergique. Le teint hâlé, couleur de pain cuit, faisait une harmonie curieuse avec les yeux, dont l'ombre empêchait de distinguer la nuance exacte, mais qui étaient clairs, bleus ou gris, étrangement lumineux.

ROGER MARTIN DU GARD : *L'été 1914*.

N. R. F.

LES LIVRES

Grammatik des modernen Englisch, par F. L. Sack, A. Francke et Cie, Berne.

Cette grammaire anglaise à l'usage des élèves de langue allemande tient compte des tendances actuelles de l'enseignement des langues vivantes. Elle vise à donner dès le début la pratique de la langue moderne. Les règles sont formulées d'une manière claire et précise, en usant d'une heureuse présentation typographique. Les nombreux exemples, dont le sens peut immédiatement être saisi par l'élève ont été soigneusement choisis.

Les éditions A. Francke ont dernièrement publié quatre nouveaux fascicules de leur collection de textes anglais à l'usage des écoles. Ces choix de textes sont dûs à N. W. Hausermann, O. Funke, B. M. Charleston et D. J. Gillam.



On cherche dans famille pour la Yougoslavie auprès d'une jeune fille de 15 ans ayant de bonnes connaissances de la langue française,

institutrice diplômée

pour l'enseignement des langues allemande, française et si possible anglaise, ainsi que des branches commerciales : machine à écrire, sténographie, etc. Traitement mensuel en plus de la pension Frs. 100.— Possibilité de donner d'autres leçons particulières qui assurent un gain supplémentaire de Frs. 50.— à 60.— par mois. Voyage remboursé, à condition de s'engager pour 8 mois au moins. Offres à **E. Blau, Berne, Aarbergasse 46.**

DEPUIS 25 ANS NOTRE PRODUIT NATUREL
S'UTILISE POUR TOUTE SALADE



Citrovin

La marque de confiance de la ménagère suisse

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffre **T P 28838 L**, à Publicitas, Lausanne.

J. A.

**L'ÉCOLE
LEMANIA**
PREVOIT tous les cas **LAUSANNE** **PRÉPARE** à tous les examens

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
*Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)*

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé,
Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr
tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Ravissant but pour excursions, en pleine
campagne, pittoresque, n'offrant aucun danger

LA BURITAZ SUR CHEXBRES

accessible par le Mont-Pélerin, Chexbres ou Puidoux. - Prix spéciaux pour écoles.
Tél. 58.085. Nouveau tenancier : HENRI WIRZ.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Mobilier en tubes d'acier dans les écoles



Les hygiénistes et les pédagogues prescrivent un mobilier scolaire de formes légères avec pupitres et chaises individuels.

Les modèles en TUBES D'ACIER que nous avons construits répondent à ces prescriptions. Le mobilier en tubes d'acier contribue à répandre dans la salle de classe une atmosphère gaie.

Demandez s. v. p. le nouveau catalogue chez l'une des 3 Maisons :

**BIGLER, SPICHIGER
& Cie S. A.
BIGLEN/Berne**

**USINES EMBRU
S. A.
RUTI/Zurich**

**USINES BALOISES
de MEUBLES en FER
SISSACH**